

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Absent(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2019/298 - 11010 - Accueil des publics en territoire
Proposition de modification de la convention de mise à disposition de deux postes d'intervenant social auprès de la Gendarmerie nationale et approbation d'une nouvelle convention de mise à disposition concernant un autre agent

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de modifier la convention de mise à disposition d'intervenants sociaux en gendarmerie conclue le 5 octobre 2018 afin d'en réduire la durée de 3 à 2 ans et tenir compte du départ à la retraite de l'un des agents mis à disposition en retirant son nom de la convention et en adaptant la convention sur le plan rédactionnel du fait de la mise à disposition d'un seul agent ;
- approuve en conséquence les termes du projet d'avenant à conclure, annexé à la présente délibération ;
- autorise la conclusion, pour une durée de un an, d'une nouvelle convention de mise à disposition d'un intervenant social en gendarmerie et ce en vue de permettre la mise à disposition d'une nouvelle assistante sociale venant remplacer celle partie à la retraite ;
- approuve en conséquence les termes de ce projet de convention de mise à disposition, annexé à la présente délibération ;
- autorise son président à signer cet avenant et cette convention de mise à disposition à conclure entre l'Etat, la Gendarmerie Nationale et le Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128104-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19